

Bulletin de la vulgarisation en milieu rural

e-agriil

Le numérique au service de l'agriculture

Médias numériques et papier, un duo qui fonctionne 4

Les visioconférences s'imposent 6

DEMETER 2020: un projet ambitieux pour le smart farming 8



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Pourquoi une charte sur la numérisation ?

Christoph Böhnner, Swissgenetics



Ch. Böhnner

Le 19 juin 2018, quelque 200 représentant-e-s d'entreprises et d'organisations suisses ont assisté à la signature solennelle de la charte sur la numérisation dans l'agriculture et le secteur agro-alimentaire suisses, à laquelle le conseiller fédéral de l'époque, Johann Schneider-Ammann a donné le coup d'envoi. La stratégie de numérisation du Conseil fédéral a pour but de mettre les entreprises en relation et de promouvoir l'innovation au sein de la branche. Donner accès aux données, définir qui exerce la souveraineté sur les données, normaliser les formats et les interfaces : les objectifs de la charte sont certes ambitieux, mais plus que pertinents de mon point de vue.

À ce jour, la charte compte 113 organisations signataires. Néanmoins, l'objectif premier qui est de générer une plus-value commune est loin d'être atteint. Les formats des données sont si divers que l'échange reste encore peu aisé. Même si les raisons de cette diversité sont justifiables, il est d'autant plus important aujourd'hui de se fonder sur la charte pour façonner l'avenir ensemble.

Prenons l'exemple des chargeurs pour téléphones portables : qui diffèrent souvent selon les marques. Une réalité agaçante, qui nous pousse à posséder des objets à double et entraîne un énorme gaspillage de ressources. Sous la pression sociétale, la branche se voit maintenant obligée de normaliser ses chargeurs. Les fournisseurs disposent encore d'une marge de manœuvre entrepreneuriale suffisante pour se démarquer sur le marché par d'autres prestations. Voilà un aperçu de la manière dont j'imagine l'uniformisation des formats de données. Après les premiers développements de base, le moment est venu de passer à la normalisation pour que l'innovation serve là où elle peut vraiment apporter une valeur ajoutée.

C'est à ce stade précisément que la vulgarisation entre en jeu. En endossant un rôle d'intermédiaire et en aidant ainsi les acteurs, qui ne parlent souvent pas la même langue, à se réunir et à créer un réseau, elle peut permettre de traduire dans la pratique les objectifs et lignes directrices de la charte. Peut-être qu'ici aussi l'intervention de l'État sera nécessaire pour faire appliquer les normes. On atteindrait alors certainement plus rapidement les objectifs louables de la charte.

Utilisation des technologies numériques dans l'agriculture suisse

Une étude passionnante publiée par AGROSCOPE dresse un portrait complet de l'état de la numérisation dans l'agriculture suisse. Cette étude repose sur le dépouillement de 2657 questionnaires en provenance de toutes les branches de production. Elle apporte des résultats parfois surprenants : elle met notamment en avant que l'âge n'est pas un facteur particulièrement déterminant dans l'acquisition des technologies numériques. Par contre la numérisation est très fortement corrélée à la taille de l'exploitation. Plus l'entreprise est grande, plus elle est susceptible d'utiliser les technologies numériques.

La production de lait de vache constitue le secteur en pointe en matière de numérisation : 68 % des exploitations laitières recourent à au moins une technologie numérique bien que dans le même temps les producteurs-trice-s de lait suisses font moins appel aux robots de traite que leurs voisins européens (seulement 6 % des exploitations en sont équipées). Au sein des exploitations laitières, les technologies plébiscitées sont liées à la traite ou à l'alimentation automatisées ; le mode de détention des animaux constitue clairement un frein dans la mesure où certaines technologies ne peuvent pas s'appliquer aux systèmes de stabulation entravés (analyse de l'activité ou robot de traite par exemple). Il existe une grande variabilité au sein même des branches. Concernant la production végétale, 67 % des exploitations maraîchères utilisent au moins une technologie contre 25 % des exploitations spécialisées dans la production fourragère.

D'une façon générale, l'étude met en évidence que plus une production génère de valeur, plus elle sera utilisatrice de technologie.

Article « Recherche Agronomique Suisse »

Nouvelles des cantons

Vaud : la robotique pour moins d'intrants chimiques

Ecorobotix, une start-up d'Yverdon-les-Bains, développe depuis maintenant plusieurs années des solutions robotisées pour les grandes cultures. Le dernier né de ses robots, Avo, est toujours en cours de développement. Il sera à même de repérer une trentaine d'adventices puis de les traiter avec une précision de l'ordre du centimètre ce qui permettra de réduire de 10 à 20 fois les quantités d'herbicides utilisées.

Infos

Grisons : Veg-Alp réinvente la production de légumes d'altitude

L'union d'un chef cuisinier grison et d'une écrivaine culinaire amatrice de légumes a donné naissance à ce projet. Veg-Alp souhaite redonner ses lettres de noblesse au savoir-faire ancestral de la culture de légumes de montagne dans les Grisons. L'une des idées est d'utiliser pour les légumes les mêmes recettes de maturation qui ont fait le succès mondial de la viande séchée des Grisons.

Infos (en allemand)

Neuchâtel : Avec Ecoprox le canton s'engage pour le commerce et l'agriculture de proximité

Une dotation de CHF 300 000 a permis de soutenir 13 projets locaux bénéfiques en matière de développement local durable. Au total 75 projets ont été déposés ; parmi les 13 dossiers plébiscités on peut citer la création d'une plateforme de commande de produits locaux en ligne avec livraison à vélo ou bien encore la mise en place d'une épicerie rurale mobile.

Infos



Médias numériques et papier, un duo qui fonctionne

La numérisation a sonné le glas du papier, n'est-ce pas? En fait, pas vraiment. Les supports papier et numériques ont des qualités propres qui se complètent. L'idéal est de combiner les produits analogiques et numériques, car l'avenir appartient au cross-média.

Dominique Dietiker, AGRIDEA

Le destin du papier rappelle celui du vinyle. Tous deux auraient dû disparaître depuis des lustres. Dans les années 1980, on pensait que l'apparition du compact disc (CD) sur le marché – le premier support numérique destiné au grand public permettant d'enregistrer et de reproduire de la musique – signifiait la fin du disque vinyle. Plus petit, plus léger et écoutable partout grâce au discman, le CD présentait des avantages considérables face au vinyle. D'ailleurs, le déclin de ce dernier s'est poursuivi inexorablement jusqu'à la fin des années 1990. Puis a eu lieu la révolution numérique de la musique avec l'arrivée du format audio MP3 et des premiers téléchargements (illégaux) avec Napster, iTunes ... Et le vinyle dans tout ça? Depuis 2006, qui ironiquement est aussi l'année de fondation de Spotify, le disque vinyle connaît une véritable renaissance. Les ventes de disques augmentent et leur part de marché s'est stabilisée aux alentours de 4% sur un marché en forte croissance. Pas si mal alors qu'on avait prédit leur mort!

Le smartphone, la fin du papier?

En 2007, Steve Jobs a présenté le premier iPhone. À l'époque, le petit appareil ne comportait que quatre fonctions: téléphone, navigateur internet, e-mail et (pour clore la digression sur le vinyle) lecteur de musique. On ne parlait alors encore pas d'applications. Les opinions sur l'appareil se divisaient en deux camps: ceux/celles qui annonçaient la révolution et ceux/celles qui prévoyaient un bide monumental. Mais quand Samsung et Google ont fait leur entrée sur le marché des smartphones, il était clair pour tout le monde que la révolution était en marche. On avait désormais accès à internet non seulement au bureau ou à la maison, mais partout où on allait. Le numérique était *in*, le papier *out*.

IKEA le prouve: le papier n'a pas dit son dernier mot

Jusqu'à présent, le support papier se porte plutôt bien (tout comme le vinyle) aux côtés des nouveaux médias numériques. Le catalogue IKEA en est la preuve. Le géant de l'ameublement, qui ne manque certainement pas de moyens techniques et financiers, ni d'esprits créatifs et innovants, propose toujours, outre quelques applications, un – ou plutôt – le catalogue papier. Avec plus de 200 millions d'exemplaires chaque année, le catalogue IKEA est la publication au tirage le plus élevé au monde. Mais pourquoi l'entreprise imprime-t-elle encore un catalogue qui coûte plusieurs

millions de couronnes suédoises par an et représente environ 50% du budget marketing? Parce qu'un catalogue n'a pas besoin de batterie. Parce qu'on peut y griffonner des notes. Parce que c'est un objet concret et palpable. Parce que feuilleter un catalogue éveille davantage d'émotions que parcourir un site internet. Parce qu'un catalogue papier est aussi un outil marketing. Et surtout, parce que les client-e-s apprécient ce catalogue. Petite anecdote: le catalogue IKEA ne contient pas une seule photo, toutes les images sont des modèles 3D générés par ordinateur. La publication est donc un produit issu à 100% de la technologie numérique.

La communication cross-média

Le papier n'est pas parfait, loin de là. Mais son existence se justifie tout autant que celle des médias numériques. Aujourd'hui, il est possible de combiner les atouts du numérique et du papier pour créer des campagnes « cross-média ». C'est-à-dire que l'on diffuse des contenus complémentaires sur différents canaux de communication. En publicité, on a couramment recours à ce type de pratiques. En 2017, Jung von Matt, l'une des plus grandes agences publicitaires de Suisse, a développé la campagne « Herzliches Fotoverbot » (en allemand) pour le village grison de Bergün. Pour le lancement de celle-ci, seules deux actions avaient été prévues: le traditionnel communiqué de presse et un compte Instagram. Le message véhiculé – les photos de notre magnifique village postées sur les réseaux sociaux peuvent rendre d'autres personnes malheureuses – était si singulier qu'il a été relayé par la radio, la télévision et la presse écrite. L'effet boule de neige (et cross-média) était voulu et la campagne marketing, réussie.

La communication cross-média chez AGRIDEA

Dans notre domaine, les campagnes cross-média peinent encore à s'implanter. Cela s'explique notamment par le fait que l'élaboration d'une stratégie de communication multi-canal efficace demande d'importantes connaissances spécialisées.

Depuis quelques années, AGRIDEA essaie de développer le principe du cross-média. « Essai », parce que transformer la volonté en actes n'est pas chose aisée. Avant le lancement de la campagne, deux questions fondamentales se posent toujours à nous: quel canal pour quel contenu? Et comment guider nos clients d'un média à l'autre?

AGRIDEA a intégré des codes QR dans de nombreux flyers et fiches techniques et informatives. Nos lecteur-trice-s peuvent accéder ainsi à des informations supplémentaires en ligne avec leur smartphone. Le code QR crée le lien entre les deux canaux et peut renvoyer à un PDF, à une vidéo, à un site web ou à une autre source d'informations. Ces codes sont notre première tentative dans l'élaboration d'une stratégie multicanal.

Nous avons effectué un pas supplémentaire dans cette direction en développant **Agripedia**, une plateforme qui réunit des informations sur divers thèmes. Initialement, elle devait exister uniquement sous forme numérique. Cependant, nous avons rapidement constaté qu'Agripedia convenait également au cross-média et pouvait être proposée en combinaison avec un support papier.

Et pour la suite?

Cette année, AGRIDEA prévoit d'introduire la réalité augmentée (RA). La RA permet de mieux intégrer les contenus vidéo et les objets 3D dans les publications imprimées. Les lecteur-trice-s scannent une photo, qui soudain s'anime. Nous sommes convaincus que cette technologie apporte un plus à nos client-e-s, car elle facilite le passage d'un média à l'autre et rend concrète une idée complexe. Alors qu'un code QR conduit le lecteur-trice vers un autre média, la RA fusionne les deux canaux. D'autres organisations agricoles poussent également la réflexion dans cette direction. En témoignent la carte de Noël d'édition-lmz ou le rapport annuel du centre agricole de Liebegg. Les deux recourent à la RA d'une manière plutôt ludique. La RA sera de plus en plus présente à nos côtés au cours des années à venir, nous en sommes certains.



Les visioconférences s'imposent

Avant l'arrivée du coronavirus, la numérisation était sur toutes les lèvres, aujourd'hui elle est au bout de nos doigts. L'utilisation des moyens numériques est devenue une obligation pour la plupart. Une fois la pandémie passée, allons-nous remiser les outils numériques pour cause de saturation ou allons-nous continuer à en utiliser certains ?

Olivia Hartmann, AGRIDEA

Tous en ligne !

En raison du coronavirus, les outils numériques se sont immiscés dans presque toutes les interactions humaines, privées ou professionnelles. Chez AGRIDEA aussi, nous nous en sommes strictement tenus aux visioconférences : réunions de plateformes, échanges d'expériences et séances en ligne rythmaient le quotidien. Nous avons transformé de nombreux cours présentiels en cours en ligne et proposé des visites de champs et d'étables sous forme de « farminaires ».

Beaucoup n'y croyaient pas, et pourtant cette nouvelle modalité s'est révélée pratique et efficace. L'énorme gain de temps dû à la réduction des déplacements, une plus grande flexibilité et davantage de spontanéité pour fixer des rendez-vous en sont les principaux bénéfices. La répartition des formations en plusieurs petites séquences en ligne a permis aux participant-e-s de mieux cibler les contenus qui les intéressaient. Mais il ne faut pas oublier

qu'au début du passage forcé au numérique, il a fallu consacrer un certain temps à former les utilisateur-trice-s. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux maîtrisent les réunions en ligne. Toutefois, la technologie recèle des surprises, et les personnes moins à l'aise avec les outils numériques se sentent un peu perdues. Même lorsque les séances sont bien menées, les interactions entre les participant-e-s restent limitées. Difficile de faire un brin de causette avec son voisin ou sa voisine de table ou de lui poser une question, à moins de le faire par écrit. Enfin, il y a des choses qui se prêtent moins à un format en ligne, comme exercer une compétence pratique.

Un potentiel d'avenir

L'assouplissement des directives sanitaires réduit considérablement le besoin d'interactions en ligne. Allons-nous revenir à nos anciennes habitudes ou alors les rendez-vous numériques représenteront-ils toujours la voie de l'avenir ?

Les sondages sur l'offre en ligne d'AGRIDEA ont montré que la majorité des sondés seraient également intéressés à l'avenir par des cours en visioconférence, mais qu'ils souhaitent malgré tout également des cours en présentiel. D'où la solution du *blended counseling* ou « conseil mixte », qui combine les contenus numériques et présentiels. Voici concrètement à quoi une telle offre pourrait ressembler :

- Organiser des séances en ligne et sur place en alternance avec des groupes fixes de personnes (plateformes, groupes de travail,

équipes). Profiter des réunions en présence pour les activités ne pouvant pas s'opérer en ligne (réseautage, échanges personnels, etc.).

- Pour le conseil, privilégier les interactions interpersonnelles pour les occasions où les échanges entre les personnes sont essentiels. Pour le reste, par exemple lorsqu'il s'agit de discuter d'un document, les échanges en ligne suffisent (ils sont meilleur marché et plus rapides).
- Proposer des cours rapidement et de manière flexible sur les thèmes d'actualité. S'agissant des formations standard, combiner les cours en ligne et en présence.

Afin qu'une telle approche fonctionne, il faut définir les interactions qui se prêtent plutôt à des échanges sur place ou à des solutions en ligne. De plus, toutes les personnes doivent pouvoir participer aux échanges en toute sérénité. Cela exige un accès facile aux outils et un minimum de connaissances dans le domaine numérique. La première condition relève de la compétence des services informatiques. Une formation ciblée ou un suivi professionnel (par AGRIDEA par exemple) initial permettent de garantir la seconde. Le plus important toutefois reste d'être ouvert à la nouveauté et de faire preuve de flexibilité envers celles et ceux qui n'ont pas (encore) fait le grand saut vers le numérique.

AGRIDEA – Projet pilote de Blended Counseling

En coordination avec le Forum la Vulg Suisse (FVS), un groupe de conseillers cantonaux teste comment intégrer habilement les moyens numériques dans les interactions de conseil. Durant une phase test de six mois qui démarrera à l'automne 2020, il s'efforcera de déterminer à quoi doit ou peut ressembler un concept de conseil mixte. Pour ce faire il faudra répondre aux questions suivantes : comment rendre le conseil plus efficace grâce aux outils numériques ? Quels sont les avantages pour les agriculteur-trice-s et les conseiller-ère-s ? Quelles difficultés faut-il surmonter ?

Infos sur le thème

Droit de préemption : le bon moment

Les dispositions générales sur le droit de préemption légal sont définies dans le code civil. Elles prévoient notamment que le droit de préemption est caduc lorsque l'immeuble concerné est aliéné à une personne qui est titulaire d'un droit de préemption de même rang ou de rang préférable. Dans un arrêt récent, le Tribunal fédéral illustre ce cas par l'exemple suivant : un descendant exploitant à titre personnel ne bénéficie pas d'un droit de préemption légal sur une entreprise agricole si celle-ci est aliénée à un descendant exploitant lui aussi à titre personnel.

Les interprétations divergent toutefois concernant le moment auquel le droit de préemption de même rang ou de rang préférable de l'acquéreur doit exister pour que le droit de préemption soit caduc. Dans un nouveau jugement faisant jurisprudence, le Tribunal fédéral arrête que le moment de la conclusion du contrat est déterminant. Il motive sa décision sur la base du droit de préemption du fermier. En cas d'aliénation d'un immeuble agricole, le fermier bénéficie d'un droit de préemption uniquement lorsqu'il est propriétaire d'une entreprise agricole. Ce critère ne peut pas être rempli simplement au moment de l'exercice du droit de préemption, et moins encore au moment précis de l'inscription au registre foncier. Le fermier doit déjà être propriétaire d'une entreprise agricole lors de la survenance du cas de préemption.

L'attribution de l'immeuble agricole n'a pas pour but la création d'une entreprise agricole, mais l'amélioration de celle-ci (**arrêt 5A_127/2019 du 4.5.2020, en allemand**).

Andreas Wasserfallen, agronome et avocat, Berne

andreas.wasserfallen@lgplaw.ch

DEMETER 2020: un projet ambitieux pour le smart farming

L'agrégation de micro-données issues de capteurs grâce à la technologie IoT (Internet of Things) ouvre le champ des possibles pour le smart farming. DEMETER est un projet européen d'envergure qui a pour vocation d'apporter un cadre et des références à ce gisement d'innovation. Nous avons demandé à Kevin Doolin, coordinateur du projet, et à Srdjan Krco, l'un des participants, de nous en dire plus.

Pierre Moretti, AGRIDEA

Kevin Doolin, pouvez-vous nous donner une idée de l'ampleur du projet DEMETER?

DEMETER fait partie du programme cadre « Horizon 2020 » de l'Union européenne. Son budget s'élève à 17.5 millions d'euros dont 15 millions financés par l'UE. Actuellement 60 partenaires sont impliqués dans 18 pays européens et représentent 6000 exploitations agricoles; ils sont issus de la sphère publique, de la recherche et du secteur privé.

Quels sont les objectifs de DEMETER et comment le projet est-il organisé?

C'est une plateforme ouverte à tous les acteurs du smart farming. Elle a pour but de communiquer le plus largement possible sur les apports de cette technologie pour toute la chaîne de valeur agricole, particulièrement en matière de durabilité. **L'Organisation Mondiale des Agriculteurs** est un partenaire important qui va relayer les bénéfices de nos travaux au plus grand nombre.

DEMETER veut apporter des références technologiques concernant l'interconnexion des systèmes et des données, mais aussi fournir des références pour le conseil et le pilotage des exploitations. Toutes les entités intéressées

auront librement accès à ces références selon un modèle collaboratif open source.

Les participant-e-s sont répartis au sein de 20 sous-projets pilotes dans lesquels ils/elles apportent leur expertise, par exemple sur les possibilités offertes par l'IoT pour économiser l'eau dans les grandes cultures.

agroNET - une application du projet DEMETER

Srdjan Krco est le directeur de la société DunavNet basée à Belgrade (Serbie) qui produit des solutions IoT dans de nombreux domaines. La plateforme de smart farming « agroNET » représente environ la moitié de l'activité de l'entreprise avec une expertise importante dans la viticulture et l'élevage de volailles. agroNet assure notamment le monitoring d'un vignoble de 2500 ha au Montenegro. Le système apporte des informations pour optimiser l'irrigation, gérer les parasites et les maladies sur la base de relevés in-situ issus des capteurs. La surveillance de l'activité des insectes et l'utilisation de modèles prédictifs fournissent une aide décisionnelle pour éviter la surpopulation d'insectes et la propagation de maladies. Les conseiller-ère-s autorisé-e-s peuvent avoir accès à distance aux résultats techniques de l'exploitation.

Selon Srdjan Krco, les entreprises qui proposent des solutions de smart farming comprennent de plus en plus, dans leur propre intérêt et celui de leurs clients, la nécessité de développer des applications ouvertes sur leur environnement. Ainsi le projet DEMETER vise aussi à décloisonner les solutions technologiques.

[Projet DEMETER \(en anglais\)](#)

[Plateforme agroNET \(en anglais\)](#)



SmartCow, l'application n° 1 pour la gestion des troupeaux

Plus de 13 000 éleveur-euse-s de bétail bovin gèrent aujourd'hui leur troupeau au moyen de leur smartphone avec l'application SmartCow. En voici les avantages en bref.

Fritz Schmitz-Hsu, *Swissgenetics* et Nicolas Berger, *swissherdbook*

En 2013, sur demande de Swissgenetics, Identitas a développé un calendrier électronique des chaleurs facile à utiliser. La première version de SmartCow permettait déjà d'effectuer les annonces à la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA) par voie numérique. La clé du succès résidait dans la combinaison des deux fonctions. En effet, l'éleveur-euse peut ainsi consulter l'état de ses effectifs sur son portable, peut saisir directement depuis l'étable les chaleurs observées et reçoit des notifications sur les tâches à réaliser (contrôle de gestation, tarissement, etc.). Les inséminations et saillies enregistrées auprès de Swissgenetics, et depuis peu aussi auprès de Braunvieh Schweiz, swissherdbook et Vache mère Suisse, sont automatiquement intégrées au calendrier des chaleurs. SmartCow affiche également l'effectif des animaux lorsqu'il n'y a pas de connexion internet; il est ainsi possible d'effectuer quelques tâches hors ligne.

SmartCow est bien plus qu'une simple application pour smartphone. Elle repose en effet sur une architecture porteuse d'avenir.

L'utilisateur-trice doit s'authentifier auprès d'un seul système (Agate). En arrière-plan, le serveur SmartCow Central réunit alors les données actuelles issues de diverses sources.

Le système SmartCow a également su convaincre Braunvieh Schweiz, swissherdbook et Vache mère Suisse. Swissgenetics quant à elle a constaté que seul un partenariat avec ces organisations permettrait de développer l'application. Aujourd'hui, les quatre sont propriétaires à parts égales de SmartCow. Grâce à la participation des trois organisations d'élevage, leurs membres peuvent par exemple consulter la feuille des performances d'un animal ou les résultats du contrôle laitier. La saisie des données de santé est simple et rapide, améliorant par conséquent l'assiduité des éleveur-euse-s en matière d'annonce.

Les divers atouts du système – l'accès aux données principales du troupeau en tout temps, la saisie des informations sur le terrain, les notifications sur les tâches à effectuer – ont à ce jour convaincu plus de 13 000 utilisateur-trice-s. L'application SmartCow est toujours disponible gratuitement sur les appareils iOS et Android et développée en permanence.

www.braunvieh.ch
www.vachemere.ch
www.swissgenetics.ch
www.swissherdbook.ch



Arrivées chez AGRIDEA:**Markus Rombach**

Chef de groupe suppléant
Production animale
Depuis le 1.4.2020 à Lindau

**Anja Gramlich**

Collaboratrice Production
végétale, Environnement
Depuis le 1.5.2020 à Lindau

**Rita Caderas**

Cheffe de groupe suppléante
Personnel, Finances, Services
Depuis le 1.6.2020 à Lindau

FAIRshare – Outils numériques pour les conseiller-ère-s

Le projet européen « FAIRshare » vise à répertorier les solutions digitales en agriculture et à évaluer les besoins dans ce domaine. Deux questionnaires en ligne, destinés aux agriculteur-trice-s et aux conseiller-ère-s, ont été élaborés dans ce but: votre apport est essentiel! La HAFL est partenaire du projet en Suisse. Pour en savoir plus, consultez le site du projet sur www.h2020fairshare.eu ou contactez bruno.haeller@bfh.ch.

Questionnaires:

agriculteur-trice-s (allemand/anglais)
conseiller-ère-s (allemand/anglais)

Le site agroforesterie.ch fait peau neuve !

Nouvelle apparence, nouveau contenu et surtout enfin traduit en français, le site agroforst.ch a été remis à neuf. **Le nouveau site** contient une plus large bibliothèque de documents utiles et propose désormais les résultats du projet européen AGFORWARD, sous la forme de dépliants téléchargeables, dont une partie a été traduite en français et en allemand. Davantage d'informations pratiques sont également disponibles pour les systèmes agroforestiers intégrant des animaux. Finalement, ce nouveau site servira de plateforme d'information pour le projet ressource Agro4esterie qui démarre cette année.

La plateforme « Produits phytosanitaires et des eaux » se présente

Le 6 septembre 2017, le Conseil fédéral a adopté le plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires (PPh). La protection des eaux est un volet essentiel du plan d'action national et prévoit de nombreuses mesures dont le but est de réduire le risque de contamination des nappes phréatiques et des eaux de surface par les PPh. Pour une mise en œuvre efficace des mesures, il est indispensable de réunir les données existantes et les nouvelles connaissances acquises sur le sujet, de les analyser et de les communiquer sur le terrain de manière adaptée. C'est dans ce but que la HAFL et AGRIDEA ont créé la plateforme « Produits phytosanitaires et des eaux » fin 2018 dans le cadre du plan d'action national. La plateforme se veut la plaque tournante entre la recherche, la vulgarisation, l'exécution et la pratique, et travaille en étroite collaboration avec les acteurs du domaine en question (AGRIDEA, HAFL, OFEV, OFAG, services cantonaux de l'environnement et de l'agriculture, services phytosanitaires cantonaux, Agroscope, associations, projets pour l'utilisation durable des ressources, etc.). En

proposant activement des solutions et en favorisant les échanges entre les acteurs concernés, elle permet de mieux exploiter les synergies. Elle est par ailleurs responsable de la planification opérationnelle et de la réalisation de projets propres, et élabore des méthodes et des outils visant à promouvoir les bonnes pratiques à l'intention de la vulgarisation agricole.

La plateforme est désormais en ligne sur <https://produits-phytosanitaires-et-eaux.ch/> et publie les dernières actualités sur le sujet.

Se préparer aux contrôles pour la protection des eaux

La mise en œuvre des principales exigences de la protection des eaux est désormais vérifiée au travers de 13 points. Les contrôles sont visuels et ils ont lieu dans le cadre des contrôles de base (PER): aucun test d'étanchéité n'est réalisé et les défauts détectés ne sont pas approfondis. L'objectif est de limiter les principaux risques et anomalies possibles. Six points concernent les constructions rurales (par ex. fosses à lisier et fumières), cinq concernent les produits phytosanitaires, engrais et carburants (par ex. aires de remplissage et lieux de stockage), et deux concernent les apports diffus dans les eaux de parcelles (par ex. les chambres de contrôle dans les terres agricoles). Tous ces points sont réunis sur le **site Bonnes pratiques agricoles**, en images et commentaires pour une meilleure compréhension.

Le site internet fournit aussi des informations sur l'optimisation des traitements et les alternatives possibles à l'utilisation des pesticides en grandes cultures, herbages, viticulture et arboriculture. Il donne également des conseils sur la protection de la santé et de l'environnement afin de prévenir les contaminations et les atteintes sanitaires liées à l'utilisation des produits de traitement. Il réunit finalement des outils d'aides à la décision (par ex. Agrometeo), les différentes contributions dans le cadre des paiements directs et les stations phytosanitaires de votre région.

Infos**Star'Terre, la plateforme agri-inno-alimentaire**

Lancée le 5 mars 2020 et portée par les cantons de Vaud, Genève, Fribourg et Valais, la plateforme Star'Terre soutient des projets entrepreneuriaux tournés vers la valorisation des produits agricoles dans l'arc lémanique. Elle vise ainsi à rapprocher les acteur-trice-s de l'agriculture, de l'innovation et de l'alimentaire.

Star'Terre, c'est:

- un réseau fort de 200 acteur-trice-s aux compétences spécifiques;
- un **guichet unique** pour renseigner et challenger sur des thématiques et questions à l'interface entre agriculture, alimentation, entrepreneuriat et consommation locale; pour proposer des outils et aiguiller vers d'autres structures;
- **un soutien** pour les projets sélectionnés (accompagnement, outils, visibilité, crédibilité, mise en réseau et espace de médiation).

La plateforme complète les instruments et organismes de soutien existants.

Elle supporte des projets à fort potentiel dans leurs domaines respectifs et peut les orienter ensuite vers d'autres organisations comme Innosuisse. Parmi les **projets accompagnés** citons par exemple **TAOU**, plateforme communautaire qui facilite l'achat de produits locaux et « coups de cœur », tout en apportant de la valeur aux agriculteur-trice-s, ou encore **DICIFOOD**, initiative combinant savoir-faire agricole et approche du marché pour des produits 100 % locaux.

Pour bénéficier des prestations de la plateforme, il est possible de **devenir membre** ou de répondre à un appel à projet. L'équipe de Star'Terre a démarré l'accompagnement des lauréats 2020, tout en poursuivant celui des six projets admis en 2019. Un nouvel appel à projet sera lancé au plus tard à la fin de l'année.

Magali Estève et Astrid Gerz, AGRIDEA

Infos

Glané de-ci de-là

Apiculture: Une application sauveuse d'abeilles récompensée dans un contexte inquiétant

L'action pollinisatrice des abeilles est indispensable à de multiples cultures. Mais les menaces qui continuent de planer sur le secteur apicole sont nombreuses. Selon une étude allemande parue en 2017, le nombre d'insectes a diminué de près de 75 % en 25 ans, et parmi eux les abeilles.

Le 3 juin une motion issue du Parlement a été déposée au Conseil fédéral lui demandant d'appliquer différentes mesures de préservation déjà abordées dans de précédents rapports; cette motion demande notamment au Conseil fédéral de considérer la disparition des insectes comme un thème transversal en matière de politique agricole, d'aménagement du territoire ou encore de développement économique. Les pistes concrètes d'amélioration visent particulièrement la formation des apicultrices, la conservation des milieux naturels fleuris, la réduction de la pollution lumineuse ainsi que l'encadrement de l'utilisation des produits phytosanitaires. La motion demande également le renforcement de la recherche visant à mieux connaître les effets liés à l'utilisation de ces produits.

Dans ce contexte, Alain Bugnon a remporté le prix 2020 de l'innovation agricole du canton de Fribourg avec l'application « Apizoom ». Elle permet de dénombrer facilement le nombre de varroas dans les ruches avec un smartphone afin de favoriser leur éradication; cet acarien constitue le principal ravageur connu en apiculture.

Infos:

En un quart de siècle, trois quarts d'insectes en moins

Apizoom reçoit le Prix de l'innovation agricole 2020

Le Parlement adopte une motion pour sauver les abeilles suisses

59^e édition du congrès IALB du 5 au 7 octobre 2020

Pour la première fois, le congrès aura lieu en ligne, du 5 au 7 octobre 2020. Mais les éléments qui constituent depuis toujours le cœur de cette manifestation organisée par l'**IALB**, l'**EUFRAS** et le **GFRAS** demeurent.

Les participant-e-s pourront y recueillir de précieuses informations pour leur quotidien professionnel sur le thème « Transmission du savoir et vulgarisation à l'ère de la numérisation/Preparing Advisors for the digital Era » et échanger entre eux. Au programme des ateliers interactifs sur les outils numériques, des idées visionnaires sur les besoins en mutation de la clientèle et des méthodes de vulgarisation innovantes tournées vers un avenir numérique.

Infos, programme et inscription (en allemand)**Impressum**

Edition	AGRIDEA Jordils 1 CP 1080 CH-1001 Lausanne T +41 (0)21 619 44 00 Eschikon 28 CH-8315 Lindau T +41 (0)52 354 97 00 A Ramél 18 CH-6593 Cadenazzo T +41 (0)91 858 19 66 www.agridea.ch e-agil@agridea.ch
Rédaction	Andrea van der Elst (Responsable) Marc Gilgen Pierre Moretti
Mise en page	Merel Gooijer
Paraît trois fois par année	



échanger
comprendre
progresser

info@agridea.ch
www.agridea.ch

Lindau Eschikon 28 | CH-8315 Lindau | T +41 (0)52 354 97 00
Lausanne Jordils 1 | CP 1080 | CH-1001 Lausanne | T +41 (0)21 619 44 00
Cadenazzo A Ramél 18 | CH-6593 Cadenazzo | T +41 (0)91 858 19 66
ISO 9001 | ISO 29990 | IQNet